



Note de service

Modification du Plan d'activités 2017-2018

Le 19 février 2018, le ministre des Finances a approuvé la modification du Plan d'activités 2017-2018 de l'ACFC relativement aux coûts d'un projet de modernisation des bureaux en raison de l'expiration des baux de l'ACFC en septembre 2019.

Comme l'illustre le Plan d'activités approuvé de 2017-2018, l'ACFC s'attend à une hausse des coûts associés aux locaux, en raison de la croissance des ressources et de l'expiration de son bail en septembre 2019. Au moment de la soumission du Plan d'activités, les coûts étaient attendus, mais pas encore quantifiés.

Les estimations préliminaires du projet de modernisation (y compris les coûts du déménagement, la rénovation de l'espace loué, les meubles et accessoires, etc.) sont incluses à titre d'ajout dans le tableau des dépenses planifiées, à la page 21 du Plan d'activités approuvé et affiché de 2017-2018.

Modification du Plan d'activités de 2017-2018

Le tableau qui suit constitue un résumé révisé des dépenses budgétaires. Il tient compte des dépenses de 7,1 millions de dollars prévues à l'exercice 2019-2020 pour le projet de modernisation des bureaux. Il s'agit du seul changement apporté au Plan d'activités de 2017-2018.

Sommaire de la planification budgétaire pour les programmes et les services internes (en millions de dollars)

Plan d'activités de 2017-2018

Programmes et services internes	Dépenses pour 2014–2015	Dépenses pour 2015–2016	Dépenses prévues pour 2016–2017	Dépenses prévues pour 2017–2018	Dépenses prévues pour 2018–2019	Dépenses prévues pour 2019–2020
Programme 1 : Surveillance et promotion	3,01	3,52	4,15	7,39	5,78	5,90
Programme 2 : Littératie financière	9,12	8,19	9,20	9,63	9,74	10,03
Total partiel	12,13	11,71	13,35	17,02	15,52	15,93
Services internes	5,05	4,67	4,91	5,96	6,04	6,04
Total	17,18	16,38	18,26	22,98	21,56	21,97



Projet de modernisation des bureaux – Dépenses en capital et coûts liés au renouvellement du contrat de location-exploitation	-	-	-	-	-	7,10
---	---	---	---	---	---	------